



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

26 novembre 2015

Rapport de l'AMF sur l'investissement socialement responsable (ISR) - Conférence de presse

L'Autorité des marchés financiers (AMF) présente son rapport sur l'investissement socialement responsable (ISR) dans la gestion collective. Après un bref rappel de son rôle et de ses ambitions dans ce domaine, l'AMF revient sur les tentatives de définition de ce concept. Elle présente ensuite le cadre de l'étude menée et les constats effectués sur les pratiques de commercialisation, en France, des fonds dits " ISR ". Enfin, les ajustements de la doctrine de l'AMF sont listés.

 Télécharger le contenu

En savoir plus

↳ Rapport de l'AMF sur l'investissement socialement responsable (ISR) dans la gestion collective

↳ Communiqué de presse de l'AMF du 26/11/2015 - Investissement socialement responsable dans la gestion collective : l'AMF publie un état des lieux des pratiques en France et met à jour sa doctrine



SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ AMF

FINANCE DURABLE

29 octobre 2020

L'ACPR et l'AMF publient leur premier rapport sur le suivi et l'évaluation des politiques charbon des institutions financières



RAPPORT / ÉTUDE

FINANCE DURABLE

29 octobre 2020

Les politiques charbon des acteurs de la Place financière de Paris : premier rapport ACPR/AMF de suivi et d'évaluation



ACTUALITÉ

FINANCE DURABLE

28 octobre 2020

Reporting extra-financier 2020 : recommandations de l'ESMA



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

